

**VOL. 11 NO 5
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 JUIN 2006**

Reddition de comptes 2005-2006

Le conseil a adopté le rapport de reddition de comptes sur l'offre de service 2005-2006 sur le territoire du réseau lanauois. Tous les ans, chaque agence présente au MSSS une offre de service qui prévoit des cibles à atteindre (exemple : améliorer l'accès à un service en fixant un pourcentage d'augmentation du nombre d'usagers desservis et du nombre d'interventions par usager). Ces cibles font l'objet d'une reddition de comptes périodique et en fin d'année, un rapport complet est transmis.

Cet exercice, qui se fait depuis trois ans, est maintenant rodé et donne de très bons résultats. Ainsi, sur les 60 cibles fixées dans l'ensemble des programmes, 42 ont été atteintes et neuf l'ont été à 90 %. Seulement neuf cibles n'ont pas été atteintes et feront l'objet de suivis serrés.

« Nous sommes extrêmement fiers du résultat ; nous avons fait excellente figure auprès du MSSS », a dit en substance le président-directeur général, monsieur **Jean-François Foisy**. « L'honneur revient à tous les travailleurs du réseau grâce à qui les objectifs ont été rencontrés », a-t-il ajouté. Il a également insisté sur la qualité des fiches de reddition de comptes et la rigueur avec laquelle les suivis ont été faits.

Cette nouvelle façon de gérer est axée sur des résultats concrets pour améliorer les services. Elle rend l'administration publique imputable face à l'atteinte de ces résultats. *(voir tableau à la fin de la publication)*

Approbation de l'entente de gestion 2006-2007

Après avoir approuvé le rapport de reddition de comptes pour 2005-2006, le conseil a donné son aval à l'offre de service et à l'entente de gestion et d'imputabilité pour 2006-2007 qui s'ensuit. L'Agence et le MSSS signeront cette entente qui permettra de parachever les accords avec les établissements qui doivent répondre aux engagements pris.

Par ailleurs, M. Foisy a précisé que le réseau va produire, cet été, une offre de service additionnelle pour réduire les délais d'attente pour les chirurgies de la hanche, du genou et de la cataracte, de même que pour d'autres types de chirurgies (ex. : oncologie). Le MSSS entend consacrer des dizaines de millions \$ pour épurer les listes d'attente et la région entend bien se donner toutes les chances d'obtenir une part intéressante des allocations.

Un comité de vigilance et de la qualité

En vertu des nouvelles dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les établissements et l'Agence doivent constituer des comités de vigilance et de la qualité. À l'Agence, le comité est formé des personnes suivantes :

Madame Nicole Langevin (membre du conseil proposé par les organismes communautaires)

Monsieur Marcel Ducharme (membre du conseil proposé par les comités d'usagers)

Monsieur **Jean-François Foisy**
(président-directeur général)
Monsieur **Marc Chouinard** (commissaire
régional aux plaintes et à la qualité)
Monsieur **Maurice Blais** (membre du
conseil d'administration)

Le rôle du comité est, notamment, de recevoir et d'analyser les rapports et recommandations transmis au conseil d'administration par le commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services, de faire les recommandations requises sur les suites qui devraient être données à ces rapports et d'assurer les suivis.

Nomination du commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services

Le conseil a procédé à la nomination de monsieur **Marc Chouinard** au poste de commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services de l'Agence. En vertu des nouvelles dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le commissaire régional à la qualité des services devient commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services. Il aura le statut de cadre supérieur et relèvera hiérarchiquement du conseil d'administration.

Le circuit du médicament révisé

Le conseil a adopté le plan régional sur la révision du circuit du médicament, dans les établissements du réseau. Ce plan s'inscrit dans les travaux menés provincialement pour améliorer les façons de faire. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, on entend utiliser la technologie pour rendre le processus de distribution plus efficace et plus sécuritaire.

Les travaux dans la région ont été menés en étroite collaboration avec les deux CSSS et les quatre centres d'hébergement et de soins de longue durée privés conventionnés.

Mesures administratives pour le personnel clinique

Comme par les années passées, le MSSS accorde une somme de 260 000 \$ pour faciliter la disponibilité du personnel clinique. Ces mesures visent à garantir à la clientèle une qualité de services malgré la période des vacances, sans pour autant provoquer l'épuisement du personnel et une surenchère entre les établissements.

On vise une disponibilité, particulièrement de soir, de nuit et durant les fins de semaine. Les CSSS ont 97 % du budget tandis que 3 % des sommes sont allouées aux centres d'hébergement.

Démission

Madame **Thérèse Joly** quitte le conseil d'administration de l'Agence. Madame Joly a accepté un poste de coordonnatrice aux services de 1^{ère} et de 2^e lignes pour les aînés au CSSS Nord de Lanaudière.

Ce faisant, elle n'avait plus les qualités pour siéger au conseil d'administration.

Le président-directeur général M. Foisy, de même que le président du conseil, monsieur **Maurice Blais**, ont salué la qualité du travail accompli par madame Joly, notamment son souci de l'intérêt général, sans égard à l'établissement ou au territoire.

Des représentations du CSSSSL

Trois représentants médicaux du Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière ont profité de la période réservée à la parole à l'assemblée pour faire part au conseil de leur déception au sujet de deux dossiers.

Le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, Dr **Yves Robitaille**, le représentant des chefs de département, Dr **Michel Maheux** et Dr **Robert Dufour**, membre du conseil d'administration, ont parlé en présence de plusieurs membres de la direction et du conseil d'administration du CSSS.

Au sujet de la Table régionale des chefs de département de médecine spécialisée, ils ont fait valoir l'iniquité dans la composition de cette instance et ont demandé à l'Agence de revoir le processus de composition. Le conseil a favorablement reçu ces commentaires. Des démarches de rapprochement sont en cours.

Quant aux fonctions régionales, les porte-parole ont dit être étonnés d'apprendre par la voie des médias que le CSSS du Nord de Lanaudière demandait un statut d'hôpital régional. Ils ont fait valoir que cela n'était pas conforme au protocole de collaboration des deux centres convenu en novembre pour répondre aux besoins de services des Lanaudois, dans le cadre des nouvelles organisations. Les représentants du CSSS estiment que les établissements sont comparables et qu'il est possible de se donner une organisation de services adéquate, partagée sur les deux sites. Le conseil d'administration a rappelé que la résolution adoptée en octobre 2005 prévalait toujours, à l'effet de consolider les services hospitaliers spécialisés par l'attribution de mandats régionaux à l'un ou l'autre des deux centres. Il n'est aucunement question de diminuer quelque service que ce soit, tant au nord qu'au sud du territoire.

Des félicitations

Le conseil a adressé une motion de félicitations au CSSS du Sud de Lanaudière, qui a remporté le prix Innovation Clinique 3M décerné par l'Ordre des infirmières et infirmiers de Laurentides-Lanaudière. Le CSSS a décroché cette distinction pour son projet Accueil clinique. Ce projet permet à la clientèle, dont la condition de santé est subaiguë, d'être prise en charge rapidement pour des soins, des examens diagnostiques ou des services en cliniques spécialisées offerts à l'hôpital Pierre-Le Gardeur.

Une motion de félicitations a également été faite pour tout le personnel qui a travaillé au Plan d'action régional « Perte

d'autonomie liée au vieillissement ». Le MSSS a relevé que ce document concordait avec les priorités ministérielles. Le président-directeur général a tenu à préciser à quel point les équipes avaient travaillé pour livrer ce document dans un délai très court.

Par ailleurs, des félicitations ont aussi été adressées par le Vérificateur général, pour la qualité des éléments du rapport financier de l'Agence soumis à son attention.

Prochaine séance :

**mercredi 20
septembre 2006**

**BONNES VACANCES À
TOUS !**



Engagements des ententes de gestion 2005-2006

14 - Lanaudière

Code	Bilan période 13	Situation régionale	Engagement déboursé	Résultat agence	Évaluation mécanique	Évaluation agence	Commentaires	
1.1	SANTÉ PUBLIQUE							
1.1.1	% de femmes > 20 ans, sous-scol. et vivant sous le seuil de faible revenu, ayant accouché dans l'année, rejointes par les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance – Volet extrême pauvreté.	59,11	60,2	37,7	-	↘	Cette nouvelle proportion est le rapport de 142 femmes sur 377 naissances (excluant celles de la réserve indienne Manawan). Au numérateur, on considère les corrections mentionnées en note dans GESTRED (transmission du 15/05).	
1.1.2	Nbre de fumeurs qui ont reçu des CAT	80	156	225	+	↗	Ce chiffre tient compte des corrections mentionnées en note dans GESTRED (transmission du 15/05)	
1.1.3	Taux de participation au PQDCS	46,2	46,2	43,8	+	↔		
1.1.4	Taux de détection du cancer du sein	initial	6,8	6,8	7,8	+	↗	
		subséq.	4,7	4,7	5,7	+	↗	
1.1.5	Taux de référence pour investigation	initial	23,5	23	24,1	+	↗	
		subséq.	11,9	11,4	12	+	↗	
1.1.6	Tests de dépistage des ITSS réalisés par les SIDEPS auprès de l'ensemble de la clientèle.	400	1100	1487	+	↗		
1.1.7	Tests de dépistage des ITSS réalisés auprès des clientèles vulnérables hors les murs du SIDEPS.	300	400	1310	+	↗		
1.1.8	Vaccinations auprès de l'ensemble de la clientèle du SIDEPS.	2100	2800	2076	-	↘		
1.1.9	Vaccinations des clientèles vulnérables hors les murs du SIDEPS	300	400	1127	+	↗		
1.2	SERVICES GÉNÉRAUX							
1.2.2	Nbre d'usag. desservis par les services psychosociaux en CLSC	2356	2460	3056	+	↗	Du nombre d'usagers nous avons exclu les activités du Service de crise.	
1.2.3	Nbre moyen d'inter. par usag. réalisées dans le cadre des serv. psychosociaux en CLSC	4,62	4,62	3,49	-	↘	Du nombre d'interventions nous avons exclu les activités du Service de crise.	
1.3	PERTE D'AUTONOMIE							
1.3.1	Nbre de pers. en PA recevant des serv. de SAD dispensés par les CLSC	5831	5831	6365	+	↗		
1.3.2	Nbre moyen d'inter. en SAD reçu par les pers. en PA	16,61	16,9	17,53	+	↗		

Engagements des ententes de gestion 2005-2006

14 - Lanaudière

1.3.3	Nbre moyen d'heures travaillées par j-p en soins inf. et d'ass. dans les CHSLD.	2,76	2,8	2,85	+	↗
1.3.4	Nbre moyen d'heures travaillées par j-p en serv. professionnels dans les CHSLD.	0,23	0,23	0,23	+	↗
1.4	DÉFICIENCE PHYSIQUE					
1.4.1	Nbre de pers. ayant une DP recevant des serv. de SAD par les CSSS (mission CLSC).	2115	2158	2030	+	→
1.4.2	Nbre moyen d'inter. en SAD dispensées par les CSSS (mission CLSC), par usag. (DP)	11,74	12,13	13,57	+	↗
1.4.3	Nbre d'usag. ayant une DP dont la famille reçoit des serv. de soutien par alloc. dir.	208	311	371	+	↗
1.4.4	Nbre de pers. ayant une déf. motrice recevant des serv. spécialisés de réadapt..	1165	1253	1298	+	↗
1.4.5	Nbre de pers. ayant une déf. visuelle recevant des serv. spécialisés de réadapt..	396	396	416	+	↗
1.4.6	Nbre de pers. ayant une déf. auditive recevant des serv. spécialisés de réadapt..	189	154	205	+	↗
1.4.7	Nbre de pers. ayant une déf. de la parole et du langage recevant des services spécialisés de réadaptation.	485	545	566	+	↗
1.5	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE & TED					
1.5.1	Nbre de pers. ayant une DI recevant des serv. de SAD par les CLSC	349	349	368	+	↗
1.5.2	Nbre moyen d'inter. en SAD dispensées par les CLSC, par usag. (DI).	7	7	6,36	+	→
1.5.3	Nbre d'usag. ayant une DI dont la famille reçoit des serv. de soutien par alloc. dir.	235	331	324	+	→
1.5.4	Nbre de pers. ayant un TED recevant des serv. de SAD par les CLSC	57	57	112	+	↗
1.5.5	Nbre moyen d'inter. en SAD dispensées par les CLSC, par usag. (TED).	2,3	2,4	2,88	+	↗
1.5.6	Nbre d'usag. ayant un TED dont la famille reçoit des serv. de soutien par alloc. dir.	81	98	164	+	↗
1.5.7	Nbre d'enfants de moins de 6 ans recevant un serv. d'intervention comportementale intensive (ICI) de type ABA	47	62	57	+	→

Engagements des ententes de gestion 2005-2006

14 - Lanaudière

1.5.8	Nbre moyen d'heures hebdomadaires d'intervention comportementale intensive (ICI) par enfant de moins de 6 ans	10,89	11	11,07	+	↗	
1.5.9	Nbre de jeunes âgés de 6 à 21 ans recevant un serv. spécialisé (TED).	50	50	78	+	↗	
1.5.10	Nbre d'adultes de plus de 21 ans recevant un serv. spécialisé (TED).	20	20	20	+	↗	
1.6	JEUNES EN DIFFICULTÉ						
1.6.1	Nbre d'utilisateurs (jeunes et leur famille) rejoins en CLSC.	4349	4423	5270	+	↗	
1.6.2	Nbre moyen d'inter. par usager (jeunes et leur famille) en CLSC.	6,5	6,5	6,63	+	↗	
1.6.3	% de femmes < 20 ans ayant accouché dans l'année rejoins par les serv. intégrés en pér. et pour la petite enfance – Volet jeunes parents	80,13	80,2	76,30	+	↘	Cette nouvelle proportion est le rapport de 100 femmes sur 131 naissances (excluant celles de la réserve indienne Manawan). Au numérateur, on considère les corrections mentionnées en note dans GESTRED (transmission du 15/05).
1.6.4	Délai moyen d'attente à l'évaluation à la Protection de la jeunesse.	52,38	38	32,18	+	↗	Ces données tiennent compte des correctifs apportés par le centre jeunesse dans la note de la période 13 suite à la révision de l'ensemble des dossiers 2005-2006.
1.6.5	Délai moyen d'attente à l'application des mesures en Protection de la jeunesse.	101,8	60	77,67	-	↘	IDEM à 1,6,4
1.6.6	Nbre de semaines où le taux d'engorgement dans les unités régulières excède 8 %.	45	40	26	+	↗	
1.7	DÉPENDANCES						
1.7.1	Nbre de jeunes évalués et référés par un mécanisme d'accès concerté et coordonné en toxicomanie.	426	743	744	+	↗	
1.7.2	Nbre de joueurs traités par les serv. spécialisés en jeu pathologique.	358	358	424	+	↗	
1.8	SANTÉ MENTALE						
1.8.1	Nbre d'usag. (moins de 18 ans) souffrant de troubles mentaux ayant bénéficié de services en CLSC	176	176	332	+	↗	
1.8.2	Nbre d'usag. (18 ans et plus) souffrant de troubles mentaux ayant bénéficié de services en CLSC.	796	796	936	+	↗	
1.8.5	Nbre moyen d'usag. de 18 ans et plus qui ont reçu des services de soutien d'intensité variable dans la communauté.	146	146	185,00	+	↗	Dans nos données nous ne comptabilisons que les services rendus par le CR La Myriade, les services en CSSS mission CLSC ne sont pas inclus.

Engagements des ententes de gestion 2005-2006

14 - Lanaudière

1.8.6	Nbre moyen d'usagers de 18 ans et plus qui ont reçu des services de suivi intensif.	84	102	96,69	+	→	
1.9	SANTÉ PHYSIQUE						
1.9.1	Séjour moyen sur civière	14,2	16	17,78	-	↘	
1.9.2	Séjour moyen sur civière des pers. de 75 ans et plus.	27,1	21	23,40	-	↘	
1.9.3	% de séjour de 48 heures et plus sur civière.	5,4	6	3,90	+	↗	
1.9.4	% de séjour de 48 heures et plus sur civière des pers. de 75 ans et plus.	13,9	10	7,00	+	↗	
1.9.5	Nbre d'usagers desservis en soins palliatifs à domicile	859	883	966	+	↗	
1.9.6	Nbre moyen d'inter. par usager en soins palliatifs à domicile.	11,87	14,9	13,06	-	↘	
1.9.7	Nbre de patients en attente de plus de 8 semaines entre la consultation du radio-oncologue et le début du traitement.						
1.9.8	% de dem. de serv. réalisées à l'intérieur des délais établis en hémodynamie.	Catég. A	0				
		Catég. B	0				
1.9.9	% de dem. de serv. réalisées à l'intérieur des délais établis en chirurgie cardiaque.	Catég. A	0				
		Catég. B	0				
1.9.10	% de dem. de serv. réalisées à l'intérieur des délais établis en électro-physiologie.	Catég. A	0				
		Catég. B	0				
1.9.11	Nbre de chirur. réalisées en orthopédie pour le remplacement total de la hanche.	111	144	127	-	↘	Ces données tiennent compte des correctifs apportés par le CHPLG aux périodes 1-2-3 et 9 Les corrections ont été apportées à GESTRED par M. Laval Laurent.
1.9.12	Nbre de chirur. réalisées en orthopédie pour le remplacement total du genou.	103	140	146	+	↗	IDEM à 1,9,11
1.9.13	Nbre de chirur. de la cataracte réalisées.	2013	2150	2626	+	↗	IDEM à 1,9,11
1.9.14	Nbre de chirur. d'un jour réalisées (excluant cataractes)	6740	6960	7885	+	↗	IDEM à 1,9,11
1.9.15	Nbre de chirur. avec hospitalisation réalisées (excluant PTH et PTG).	5286	5346	6272	+	↗	IDEM à 1,9,11
2.1	ADMINISTRATION & SOUTIEN						
2.1.1	Taux des dépenses en administration et en soutien aux serv.	21,07	21,1	20	+	↗	
2.2	GESTION BÂTIMENTS & ÉQUIPEMENTS						

Engagements des ententes de gestion 2005-2006

14 - Lanaudière

2.2.1	Consommation en giga joules par mètre carré	1,76	1,7	1,6	+	↗
3	RESSOURCES HUMAINES					
3.1	Ratio entre le Nbre d'heures en assurance salaire et le Nbre d'heures travaillées	6,37	5,7	6,12	+	→

Objectif atteint	↗
Objectif partiellement atteint	→
Objectif non atteint	↘